



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 53462

## Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'aide française à la production de films étrangers. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les conditions d'attribution de cette aide financière française à des films étrangers, le nombre de films en ayant bénéficié cette année ainsi que les raisons de la diminution de cette aide.

## Texte de la réponse

Deux programmes d'aide sélective du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) permettent de soutenir la production de films en langue étrangère dès lors qu'un producteur français y est associé. 1. Le Fonds Sud Cinéma (FSC). Ce Fonds d'aide concerne les projets de longs métrages de cinéastes issus des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Europe de l'Est, du Maghreb, du Proche et Moyen-Orient. Le projet (scénario complet) est présenté par le réalisateur et le producteur étranger mais l'aide est attribuée à une société de production française au vu du contrat de coproduction établi avec la société étrangère. En 2008, le montant annuel du fonds s'élevait à 2,4 MEUR cofinancé à parité par le ministère de la culture et de la communication (CNC) et le ministère des affaires étrangères et européennes. L'aide est une subvention de 110 000 EUR en moyenne par film, elle ne peut excéder 152 000 euros. Au cours de l'année 2008, 23 projets ont été aidés (20 pour une aide avant réalisation et 3 pour une aide après réalisation). Trois films présentés lors du festival de Cannes 2008 (compétition et « Un certain regard ») ont reçu une aide du Fonds Sud : Los Bastardos de Amat Escalante (Mexique) ; Le Sel de la mer de Anne-Marie Jacir (Territoires palestiniens) ; La Femme sans tête de Lucrecia Martel (Argentine). Au cours du premier semestre 2009, 10 films ont obtenu une aide, dont 8 avant réalisation et 2 après réalisation. Deux films sélectionnés au festival de Cannes 2009 ont été aidés par le Fonds Sud : Nuits d'ivresse printanière de Lou Yé (Chine) qui a par ailleurs reçu le Prix du scénario ; Independencia de Raya Martin (Philippines). 2. L'aide aux films en langue étrangère (AFLE). Cette aide du CNC est destinée aux réalisateurs qui ont déjà réalisé deux longs métrages (sortis en salles en France et/ou ayant été présentés dans des festivals internationaux) et qui ne relèvent pas de la compétence territoriale du Fonds Sud Cinéma. La demande d'aide, avant ou après réalisation, doit être présentée par un producteur français. L'AFLE est dotée en 2009 d'un budget en augmentation (1,1 MEUR en 2009 contre 1 MEUR en 2008), 12 films ont été aidés en 2008 (27 projets candidats) et 6 au cours du 1er semestre 2009 (10 projets candidats). Les films ayant bénéficié d'une aide et sélectionnés au festival de Cannes étaient au nombre de trois en 2008 : Il Divo de Paolo Sorrentino (Italie), Prix du jury ; Les Trois Singes de Nuri Bilge Ceylan (France/Italie/Turquie), Prix de la mise en scène ; Johnny Mad Dog de Jean-Stéphane Sauvaire (France/Grande-Bretagne), Prix de l'espoir ; et de quatre en 2009 : Le Ruban blanc de Michael Haneke (Autriche/Allemagne/France/Italie), Palme d'Or ; Antichrist de Lars Von Trier (Suède/Italie/Pologne/Allemagne/France/Danemark), Prix de la meilleure actrice ; The Time That Remains de Elia Suleiman (Territoires palestiniens) ; Mourir comme un homme de Joao Pedro Rodrigues (Portugal).

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vuilque](#)

**Circonscription :** Ardennes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53462

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 2009, page 6292

**Réponse publiée le :** 8 décembre 2009, page 11693